

INSA

INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
STRASBOURG

APPEL À PROJETS PFE

INNOVATION ET COMPÉTITIVITÉ

7^e édition 2017



L'INSA Strasbourg :
partenaire de votre développement

À CHAQUE ÉTAPE, L'INSA STRASBOURG PEUT VOUS AIDER, DE LA CONCEPTION AU DÉVELOPPEMENT

1. NOS DOMAINES DE COMPÉTENCES

- > Génie mécanique
- > Mécatronique
- > Plasturgie
- > Génie climatique et énergétique
- > Génie électrique (système, énergie)
- > Génie civil (construction, aménagement)
- > Topographie
- > Architecture



2. COMMENT SE DÉROULE LE PARTENARIAT ?

- > Le projet débute en février, dans l'entreprise et/ou à l'INSA Strasbourg et se déroule pendant 20 semaines (5 mois) de février à juin ou fin août.
- > Un élève ingénieur en dernière année de cursus.
- > Les projets concernent des études d'ingénierie, prototypages, essais recherche et développement. Ces projets doivent s'inscrire dans un programme d'innovation ou de compétitivité de l'entreprise. (Les projets prestation ne seront pas retenus.)
- > Une convention de stage est établie entre les parties.
- > Le projet est accompagné par un enseignant ou enseignant-chercheur comme expert, avec un accès à nos plateformes technologiques de formation R&D.
- > Un contrat (obligation de moyens) est alors établi entre l'entreprise (ou le porteur de projet) et l'INSA Strasbourg.



3. NOTRE ENGAGEMENT

- > Des entretiens téléphoniques avec les enseignants sont proposés.
- > Une soutenance et un rapport en juin ou en septembre.
- > Une enquête de satisfaction sera réalisée.
- > Nos partenaires assisteront aux soutenance en juin ou en septembre (accord de confidentialité).

4. DES COÛTS ADAPTÉS À VOTRE BUDGET

- > Pour un montant de 3200 € HT: 20 h d'encadrement expertise et utilisation des moyens matériels de l'INSA Strasbourg.
- > Un contrat entre l'entreprise et l'INSA Strasbourg est établi pour un montant à définir en fonction du cahier des charges.
- > Une convention de stage est établie entre l'entreprise, l'INSA Strasbourg et l'élève: les indemnités de stage de l'élève sont payées par l'entreprise.

DES AIDES FINANCIÈRES POUR LES PME-PMI ALSACIENNES

Hommes Ressources, l'aide de la Région

La rémunération mensuelle brute du stagiaire est de 700 €.

La subvention versée à l'entreprise est de 50 % du coût réel du stagiaire et du centre de compétences [subvention maximale = 5000 €]. L'attribution d'aide n'est pas systématique: elle dépend du degré d'innovation du projet.

QUELQUES EXEMPLES D'INTERVENTION

- > Création d'une machine à coulée et conception d'outillage et d'équipement
- > Développement d'un système de mesure
- > Modélisation thermique des enveloppes et évaluation du potentiel en sources d'énergies renouvelables d'un site donné: développement d'une maquette numérique sous forme d'un jeu de stratégie
- > Élaboration de nouveaux concepts d'application des membranes d'étanchéité bitumineuses
- > Conception d'un chariot de manutention de rail prototypage avec mise en place
- > Conception d'un nouveau chalumeau permettant l'optimisation des besoins énergétiques
- > Outils de coupe pour l'usinage de différents matériaux bois

VOLET RÉPONSE

Merci de nous envoyer votre réponse pour l'élaboration d'un premier cahier des charges.

RÉPONSE SOUHAITÉE AVANT LE 14 NOVEMBRE 2016

Entreprise.....

Raison sociale.....

Adresse.....

.....

Téléphone.....

Effectifs.....

Domaine d'activité

Directeur.....

Personne à contacter.....

Nom

Fonction.....

Téléphone.....

Courriel

Thème d'intervention proposé: compléter au verso et joindre, si nécessaire, un document descriptif plus détaillé.

.....

.....

.....

.....



